



€ 475.000 | UCCLE | REF. 6000097



SURFACE TERRASSE

 13 m²


SURFACE HABITABLE

 101 m²


CHAMBRES À COUCHER

2



SALLE DE BAINS

2

Votre rendez-vous avec la nature au Projet "CANOPEE" à Uccle !

 **Clos Andrée Dumont 3, 1180 Uccle**

Le projet des appartements NEUFS "Les Promenades d'Uccle" se complète par ce nouvel immeuble « CANOPEE » joliment atypique. Victoire propose :

Appartement au 2^e étage avec terrasse - Long hall d'entrée avec local technique et WC invité et les 2 chambres dont la principale avec salle de bain en suite, lavabo simple et WC, une seconde chambre, une salle de douche avec lavabo simple. La pièce de vie se trouve dans la seconde partie de l'appartement avec la cuisine super équipée, et la salle à manger. Le tout prolongé par la terrasse, avec vue sur l'avant du projet et aussi sur la forêt.

Ce projet sera bien sûr conçu en basse énergie avec une empreinte écologique minimale. Très jolies finitions sobres et élégantes, matériaux de belle qualité, afin de procurer un maximum de bien-être à la maison. Excellent PEB comme il se doit !

Parking (obligatoire et en supplément) et un local à vélos. Une cave par bien est également prévue. Vente sous droit d'enregistrement sur le foncier et sous TVA sur la construction.

Ce nouveau quartier très bien agencé, est immergé au calme et dans une zone Natura 2000 sur le plateau de Kinsendael qui donne le sentiment de vivre à la campagne !


Et cependant vous n'êtes qu'à 7 min. du Fort Jaco ou du Vivier d'Oie.

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Type	appartement	Commune	Uccle
Le prix	€ 475.000	Surface habitable	101 m ²
Surface terrasse	13 m ²	Chambres à coucher	2
Salle de bains	2	Parkings (intérieurs)	1
Étage	2	Les étages	4
Disponible	bij oplevering	Année de construction	2026
État	neuf	Façades	2
Cuisine (type)	amer. super-équipée	Toilettes	2
Buanderie	✓	Chauffage (type)	Chauffage partiel au sol
		Chauffage	pompe à chaleur
Quartier	calme	Quartier	boisé
Cave	✓	Ascenseur	✓
Double vitrage	✓	PEB	45 kW/m ²
		PEB catégorie	A
EPC code	A		

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Permis de construire	Non annoncé	Sommation et demande de recouvrement	Non annoncé
Destination urbaine	Non annoncé	Droit de préemption	Non annoncé
Permis de lotissement	Non annoncé	 Zone inondable	pas situé en zone inondable

FINANCIER

Sous TVA	✓
----------	---

